

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2015

Nous sommes toujours très heureux de vous accueillir à notre rendez-vous annuel, au Pavillon des Friches aimablement prêté par l'O.N.F., et nous vous remercions de votre venue.

RAPPORT MORAL

L'un des objectifs de l'association pour 2015 était de rendre opérationnel notre site, nous l'avons réalisé www.appelplus.org. Cet outil de communication nous permet de vous transmettre des informations et de vous rendre compte de l'environnement dans lequel l'association travaille. Nous espérons qu'il vous donne satisfaction, mais bien entendu toutes les propositions pour l'enrichir sont les bienvenues.

La concertation sur le PLU de Lésigny s'est poursuivie cette année par notre contribution à une nouvelle enquête publique. Nous avons également continué à participer aux réunions sur le projet de 3^e charte de territoire des massifs de l'Arc Boisé ainsi qu'à la Commission Consultative d'environnement de l'aéroport Paris-Orly.

Une information de dernière minute vient de nous parvenir et nous avons le plaisir de vous faire part de la décision positive du Tribunal Administratif de Melun, après l'audience du 15 octobre 2015, d'agréer l'association comme association « de protection de l'environnement ».

Ces dossiers sont détaillés dans le rapport d'activités ci-après.

RAPPORT D'ACTIVITES

Le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois depuis la dernière assemblée générale : les 7 décembre 2014, 26 juin 2015 et le 9 septembre 2015, avec entre-temps de nombreux échanges par courrier électronique.

I – Site

Notre site internet est maintenant visible. Il permet de consulter l'actualité de l'association, ses actions et ses projets, de se rendre sur les liens de nos partenaires et de mieux connaître l'association, son histoire, ses statuts.

Il permet aussi d'entrer en contact avec ses dirigeants. C'est pourquoi, nous souhaiterions qu'il soit plus interactif car il nous serait utile de nous faire part de vos réactions face à nos actions et de nous transmettre vos suggestions.

Cependant, l'alimentation du site demande beaucoup de disponibilités, que nous n'avons pas toujours, encore un souhait d'être plus nombreux au conseil d'administration.

II - Agrément de Protection de l'Environnement

Suite au rejet implicite par l'administration préfectorale de notre demande d'agrément, une requête avait été déposée 15 mars 2014 auprès du Tribunal administratif de Melun.

L'audience au Tribunal Administratif de Melun a eu lieu le 15 octobre 2015 et nous avons reçu par courrier le 6 novembre 2015 notification de notre agrément, pour une durée de 5 ans, d'association de protection de l'environnement.

III - Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le projet de PLU soumis à enquête publique en 2014, du 12 juin au 12 juillet, du fait d'un avis négatif de l'Etat, n'a pas été approuvé. Aussi, un nouveau projet a été soumis à enquête publique du 21 avril au 30 mai 2015.

L'association a déposé ses observations le 30 mai 2015 dont vous avez pu prendre connaissance sur notre site.

Suite à notre demande nous avons reçu les conclusions du commissaire enquêteur, disponible également sur notre site.

Le Conseil Municipal a approuvé le PLU le 9 juillet 2015.

Compte tenu des positions de l'association sur les orientations du PLU, le conseil d'administration a décidé de faire un recours gracieux demandant au maire de retirer la délibération approuvant le PLU.

Notre recours gracieux ayant été rejeté en 48 heures, nous nous orientons vers une requête auprès du Tribunal administratif de Melun pour demander l'annulation du PLU.

Les documents, rapport et conclusions du commissaire enquêteur et observations de l'association ont été transmis aux adhérents par télétransmission.

IV - Arc Boisé du Val de Marne

L'année 2015 a été consacrée à l'étude du projet de 3e charte forestière.

Une rencontre entre les collectivités locales avec le pilote de la charte s'est tenu le 16 mars 2015, avec les associations d'environnement le 9 avril 2015. Un certain nombre d'ateliers se sont tenus de mai à juin 2015 : le 9 avril à Boissy-St-Léger, le 28 mai à Noisieu, le 18 juin à Sucy-en-Brie et le 22 juin à Santeny.

Réunion le 15 juin : préparation de la fête 5e fête de l'Arc Boisé du 20 septembre 2015 qui s'est tenue aux Marmousets. Notre association avec les Amis de la Forêt Notre Dame tiendront un stand avec pour thèmes la toxicité des déchets verts en forêt, la nécessaire protection des continuités écologiques ou leur restauration.

Le projet de 3e Charte forestière de territoire de l'Arc boisé a été soumis à discussion lors du comité partenarial du 9 septembre 2015. Plusieurs remarques ont été intégrées après validation des participants.

Il avait été prévu que la signature de la 3e Charte soit signée au cours de la fête de l'Arc Boisé du 20 septembre 2015, mais en raison des modifications consécutives à la réforme des collectivités territoriales et du Grand Paris elle a été reportée à janvier 2016.

L'association, au cours du Conseil d'Administration du 7 septembre 2015 a approuvé cette 3e charte et s'est engagée à participer à sa mise en œuvre.

Dans le cadre de l'Arc Boisé, nous avons apporté un soutien à Christiane Besombes (Amis de la Forêt Notre Dame et Vivre à Villecresnes) par mails, pour que des travaux forestiers lourds ne soient pas entrepris Bois de la Grange pendant la période de reproduction des oiseaux. Un de nos adhérents, membre de la LPO est intervenu de son côté auprès de son organisme. L'intervention a été reportée à une date ultérieure.

Lors de la mise en œuvre de cette 3^e charte, dans la commission « exploitation forestière », ce problème d'intervention lourde pendant la période de nidification devra être abordé, car il est récurrent et découle de la structure filière bois.

V - Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport d'Orly

Les deux dernières réunions se sont déroulées les 22 octobre 2014 et 22 octobre 2015.

Le Préfet du Val-de-Marne, au cours de cette dernière réunion, a affirmé que la directive européenne en cours n'a pas trait à une remise en cause du couvre-feu à Orly ainsi que sa limitation du nombre de mouvements ; elle est destinée à harmoniser les modalités de mesure des nuisances de tous les aéroports européens.

VI - Tégéval

L'événement principal de 2015 est la pose dans la nuit du 27 au 28 août 2015, de la passerelle au-dessus de la RN 406 ce qui permettra à l'achèvement des travaux, d'aller, à partir de Créteil jusqu'à la coulée verte du TGV dans le val de Marne.

VII - Forum des Associations à Lésigny

Pas de participation encore cette année du fait de l'absence à cette période de l'année des responsables de notre association, retraités.

VIII – Enquêtes publiques

Révision du PLU de Lésigny (enquête publique du 21 avril au 30 mai 2015)

IX - ACTIONS ASSOCIATIVES

• Les Amis de la Forêt Notre Dame

Nous avons participé à leur assemblée générale le 25 janvier 2015, toujours pour nous l'occasion de rencontrer les associations voisines du Val de Marne et de prendre connaissance de l'avancement des différents dossiers.

Nous rappelons que, par notre adhésion aux Amis de la forêt, tous les membres de l'Association Appel + peuvent participer aux sorties organisées par les Amis de la Forêt Notre Dame et à ses actions.

Site <http://amisforet.notredame.free.fr/accueil/accueil.php>

- **A.E.R.** (Association d'Environnement du Réveillon)

L'assemblée générale s'est tenue le 13 mars 2015.

- **IDFE** – Ile de France Environnement devenue FNE Ile de France avec un nouveau logo.

L'assemblée générale a eu lieu le 11 avril 2015

Site IDFE <http://www.idfe.eu>

- **Nature Environnement 77**

L'assemblée générale s'est tenue le 21 mars 2015. La Présidente y était présente.

Site NE77 <http://www.asmsn.org>

X - **FORMATION**

- **IDFE** devenue FNE- IDF :
6 février 2015 : SDAGE
16 mai 2015 : restauration des continuités écologiques des rivières franciliennes
- **NE 77** :
18 juin 2015 : réunion des Présidents d'associations
- **FNE** :
1^{er} décembre 2014 : Trame verte et bleue
8 décembre 2014 : Financement pour la réalisation de la TVB
6 juin 2015 : Santé-environnement

XI - **ACTIONS EN JUSTICE**

- ♦ SCoT : la requête déposée le 28 juin 2013 est toujours en cours d'instruction.
- ♦ Recours contre le refus implicite de l'agrément de notre association en tant qu'association de protection de l'environnement.
La requête a été déposée le 15 mars 2014 et l'audience au Tribunal Administratif s'est tenue le 15 octobre 2015.